



SAFETY DATA SHEET

1. Identification

Product identifier

Other means of identification CAUSTIC SODA 50%

Recommended use None known.

Recommended restrictions Chemical intermediate. Potable water treatment chemical. Industrial uses and applications only.

None specified. Industrial uses and applications only.

Manufacturer/Importer/Supplier/Distributor information

Manufacturer

Company name DUSTRONICS INC.
Address 18-10 Bramhurst Ave
Brampton, ON L6T 5H1
Canada
Telephone 416-880-6772
Website www.dustronics.com
E-mail service@dustronics.com

Emergency phone number 1-416-880-6772

2. Hazard identification

Physical hazards Not classified.

Health hazards

Acute toxicity, oral	Category 3
Skin corrosion/irritation	Category 1
Serious eye damage/eye irritation	Category 1
Specific target organ toxicity following single exposure	Category 3 respiratory tract irritation
Health hazards not otherwise classified	Category 1

Environmental hazards

Hazardous to the aquatic environment, acute hazard	Category 3
Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard	Category 3

Label elements



Signal word Danger

Hazard statements Toxic if swallowed. Causes severe skin burns and eye damage. Causes serious eye damage. May cause respiratory irritation. Harmful to aquatic life. Harmful to aquatic life with long lasting effects. Presents a health hazard which is not otherwise classified.

Precautionary statement
Prevention

Do not breathe dust or mists. Avoid breathing mist/vapours. Wash thoroughly after handling. Do not eat, drink or smoke when using this product. Use only outdoors or in a well-ventilated area. Avoid release to the environment. Wear protective gloves/protective clothing/eye protection/face

protection.

Response	Rinse mouth. IF SWALLOWED: rinse mouth. Do NOT induce vomiting. Wash contaminated clothing before reuse. IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing.
Storage	Store in a well-ventilated place. Keep container tightly closed. Store locked up.
Disposal	Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.
Supplemental information	None.
Other hazards	None known.

3. Composition/information on ingredients

Mixtures

Chemical name	Common name and synonyms	CAS number	%
Sodium hydroxide (Na(OH))	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION Sodium hydroxide (Na(OH)) Caustic Soda SODIUM HYDROXIDE, SOLID Soda lye	1310-73-2	50 - 60

All concentrations are in percent by weight unless ingredient is a gas. Gas concentrations are in percent by volume.

4. First-aid measures

Inhalation	Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. Call a poison centre or doctor/physician if you feel unwell.
Skin contact	Take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water/shower. Call a physician or poison control centre immediately. Chemical burns must be treated by a physician. Wash contaminated clothing before reuse.
Eye contact	Immediately flush eyes with plenty of water for at least 15 minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. Call a physician or poison control centre immediately.
Ingestion	Call a physician or poison control centre immediately. Rinse mouth. Do not induce vomiting. If vomiting occurs, keep head low so that stomach content doesn't get into the lungs. Do not use mouth-to-mouth method if victim ingested the substance. Induce artificial respiration with the aid of a pocket mask equipped with a one-way valve or other proper respiratory medical device.
Most important symptoms/effects, acute and delayed	Burning pain and severe corrosive skin damage. Causes serious eye damage. Symptoms may include stinging, tearing, redness, swelling, and blurred vision. Permanent eye damage including blindness could result. May cause respiratory irritation.
Indication of immediate medical attention and special treatment needed	Provide general supportive measures and treat symptomatically. Chemical burns: Flush with water immediately. While flushing, remove clothes which do not adhere to affected area. Call an ambulance. Continue flushing during transport to hospital. Keep victim warm. Keep victim under observation. Symptoms may be delayed.
General information	If you feel unwell, seek medical advice (show the label where possible). Ensure that medical personnel are aware of the material(s) involved, and take precautions to protect themselves. Show this safety data sheet to the doctor in attendance.

5. Fire-fighting measures

Suitable extinguishing media	Water fog. Foam. Dry chemical powder. Carbon dioxide (CO ₂).
Unsuitable extinguishing media	Do not use water jet as an extinguisher, as this will spread the fire.
Specific hazards arising from the chemical	During fire, gases hazardous to health may be formed.
Special protective equipment and precautions for firefighters	Self-contained breathing apparatus and full protective clothing must be worn in case of fire.
Fire fighting equipment/instructions	Move containers from fire area if you can do so without risk.
Specific methods	Use standard firefighting procedures and consider the hazards of other involved materials.
General fire hazards	No unusual fire or explosion hazards noted.

6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

Keep unnecessary personnel away. Keep people away from and upwind of spill/leak. Wear appropriate protective equipment and clothing during clean-up. Avoid breathing mist/vapours. Do not touch damaged containers or spilled material unless wearing appropriate protective clothing. Ensure adequate ventilation. Local authorities should be advised if significant spillages cannot be contained. For personal protection, see section 8 of the SDS.

Methods and materials for containment and cleaning up

Prevent product from entering drains.

Large Spills: Stop the flow of material, if this is without risk. Dike the spilled material, where this is possible. Absorb in vermiculite, dry sand or earth and place into containers. Following product recovery, flush area with water.

Small Spills: Wipe up with absorbent material (e.g. cloth, fleece). Clean surface thoroughly to remove residual contamination.

Never return spills to original containers for re-use. For waste disposal, see section 13 of the SDS.

Environmental precautions

Avoid release to the environment. Inform appropriate managerial or supervisory personnel of all environmental releases. Prevent further leakage or spillage if safe to do so. Avoid discharge into drains, water courses or onto the ground.

7. Handling and storage

Precautions for safe handling

Do not get in eyes, on skin, or on clothing. Do not taste or swallow. Avoid breathing mist/vapours. Avoid prolonged exposure. When using, do not eat, drink or smoke. Provide adequate ventilation. Wear appropriate personal protective equipment. Wash hands thoroughly after handling. Avoid release to the environment. Observe good industrial hygiene practices.

Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Store locked up. Store in tightly closed container. Store away from incompatible materials (see Section 10 of the SDS).

8. Exposure controls/personal protection

Recommendations listed in this section indicate the type of equipment, which will provide protection against overexposure to this product. Conditions of use, adequacy of engineering or other control measures, and actual exposures will dictate the need for specific protective devices at your workplace.

Occupational exposure limits

US. ACGIH Threshold Limit Values (TLV)

Components	Type	Value
Sodium hydroxide (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)	Ceiling	2 mg/m ³

Canada. Alberta OELs (Occupational Health & Safety Code, Schedule 1, Table 2), as amended

Components	Type	Value
Sodium hydroxide (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)	Ceiling	2 mg/m ³

Canada. British Columbia OELs. (Occupational Exposure Limits for Chemical Substances, Occupational Health and Safety Regulation 296/97, as amended)

Components	Type	Value
Sodium hydroxide (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)	Ceiling	2 mg/m ³

Canada. Manitoba OELs (Reg. 217/2006, The Workplace Safety And Health Act), as amended

Components	Type	Value
------------	------	-------

Sodium hydroxide (Na(OH))
(CAS 1310-73-2)

Ceiling

2 mg/m3

Canada. New Brunswick OELs: Threshold Limit Values (TLVs) Based on the 1991 and 1997 ACGIH TLVs and BEIs Publication (New Brunswick Regulation 91-191)

Components	Type	Value
Sodium hydroxide (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)	Ceiling	2 mg/m3

Canada. Ontario OELs. (Control of Exposure to Biological or Chemical Agents), as amended

Components	Type	Value
Sodium hydroxide (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)	Ceiling	2 mg/m3

Canada. Quebec OELs. (Ministry of Labor - Regulation respecting occupational health and safety), as amended

Components	Type	Value
Sodium hydroxide (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)	Ceiling	2 mg/m3

Canada. Saskatchewan OELs (Occupational Health and Safety Regulations, 1996, Table 21), as amended

Components	Type	Value
Sodium hydroxide (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)	Ceiling	2 mg/m3

Consult provincial or territorial exposure values, as may apply.

Biological limit values	No biological exposure limits noted for the ingredient(s).
Appropriate engineering controls	Good general ventilation should be used. Ventilation rates should be matched to conditions. If applicable, use process enclosures, local exhaust ventilation, or other engineering controls to maintain airborne levels below recommended exposure limits. If exposure limits have not been established, maintain airborne levels to an acceptable level. Eye wash facilities and emergency shower must be available when handling this product.

Individual protection measures, such as personal protective equipment

The following are recommendations only for the use of PPE. These recommendations cannot anticipate the variety of workplaces where the product will be used, nor how the product will be used in a variety of applications and processes. In determining appropriate PPE and engineering controls, it is the duty of the employer / user to evaluate their use of this product in accordance with the requirements of the local jurisdiction, and, if necessary, in conjunction with a professional industrial hygienist.

Eye/face protection	Wear safety glasses with side shields (or goggles) and a face shield.
Skin protection	
Hand protection	Wear appropriate chemical resistant gloves.
Other	Wear appropriate chemical resistant clothing. Use of an impervious apron is recommended.
Respiratory protection	Chemical respirator with organic vapour cartridge.
Thermal hazards	Wear appropriate thermal protective clothing, when necessary.

General hygiene considerations Keep away from food and drink. Always observe good personal hygiene measures, such as washing after handling the material and before eating, drinking, and/or smoking. Routinely wash work clothing and protective equipment to remove contaminants.

9. Physical and chemical properties

Physical state	Odour
Form	
Colour	

L
i
q
u

id.
Liquid.
COLORLESS TO SLIGHTLY COLORED
ODOURLESS

Melting point/freezing point 14.44 °C (58 °F)

Boiling point or initial boiling point and boiling range 744 °C (1371.2 °F) estimated

Flammability Not applicable.

Upper/lower flammability or explosive limits

Explosive limit - lower (%) Not available.
Explosive limit – upper (%) Not available.

Flash point Not available.

Auto-ignition temperature Not available.

Decomposition temperature Not available. **pH**
14

Kinematic viscosity Not available.

Solubility

Solubility (water) Not available.

Partition coefficient (n-octanol/water) (log value) Not available.

Vapour pressure Not available.

Density and/or relative density

Density 12.76 lbs/gal
1.53 g/ml

Vapour density Not available.

Particle characteristics Not available.

Other information

Explosive properties Not explosive.

Oxidising properties Not oxidising.

Percent volatile 50 % estimated

Specific gravity 1.53

10. Stability and reactivity

Reactivity The product is stable and non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.

Chemical stability Material is stable under normal conditions.

Possibility of hazardous reactions Hazardous polymerisation does not occur.

Conditions to avoid Contact with incompatible materials.

Incompatible materials Strong acids.

Hazardous decomposition products No hazardous decomposition products are known.

11. Toxicological information

Information on likely routes of exposure

Inhalation May cause irritation to the respiratory system. Prolonged inhalation may be harmful.

Skin contact Causes severe skin burns.

Eye contact Causes serious eye damage.

Ingestion Toxic if swallowed. Causes digestive tract burns.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics Burning pain and severe corrosive skin damage. Causes serious eye damage. Symptoms may include stinging, tearing, redness, swelling, and blurred vision. Permanent eye damage including blindness could result. May cause respiratory irritation.

Information on toxicological effects

Acute toxicity

In high concentrations, vapours are anaesthetic and may cause headache, fatigue, dizziness and central nervous system effects. Toxic if swallowed.

Product	Species	Test Results
CAUSTIC SODA 50%		
Acute		
Dermal		
ATEmix		2700 mg/kg bw
Oral		
ATEmix		280 mg/kg bw

Components	Species	Test Results
Sodium hydroxide (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)		
Acute		
Dermal		
LD50	Rabbit	1350 mg/kg
Oral		
LD50	Rat	140 - 340 mg/kg

Skin corrosion/irritation Causes severe skin burns and eye damage.
Serious eye damage/eye irritation Causes serious eye damage.
Respiratory or skin sensitisation

Canada - Alberta OELs: Irritant

Sodium hydroxide (Na(OH)) (CAS 1310-73-2) Irritant

Respiratory sensitisation Not a respiratory sensitiser.

Skin sensitisation This product is not expected to cause skin sensitisation.

Germ cell mutagenicity No data available to indicate product or any components present at greater than 0.1% are mutagenic or genotoxic.

Carcinogenicity Not classifiable as to carcinogenicity to humans.

Reproductive toxicity This product is not expected to cause reproductive or developmental effects.

Specific target organ toxicity - single exposure May cause respiratory irritation.

Specific target organ toxicity - repeated exposure Not classified.

Aspiration hazard Not an aspiration hazard.

Chronic effects Prolonged inhalation may be harmful.

12. Ecological information

Ecotoxicity Harmful to aquatic life with long lasting effects.

Components	Species	Test Results
Sodium hydroxide (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)		
Aquatic		
Acute		
Crustacea	Fish	EC50 LC50 Water flea (Ceriodaphnia dubia)

Western mosquitofish (Gambusia affinis)	34.59 - 47.13 mg/l, 48 hours 125 mg/l, 96 hours
--	--

Persistence and degradability No data is available on the degradability of any ingredients in the mixture.

Bioaccumulative potential No data available.

Mobility in soil No data available.

Other adverse effects No other adverse environmental effects (e.g. ozone depletion, photochemical ozone creation potential, endocrine disruption, global warming potential) are expected from this component.

13. Disposal considerations

Disposal instructions	Collect and reclaim or dispose in sealed containers at licensed waste disposal site. Do not allow this material to drain into sewers/water supplies. Do not contaminate ponds, waterways or ditches with chemical or used container. Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.
Local disposal regulations	Dispose in accordance with all applicable regulations.
Hazardous waste code	The waste code should be assigned in discussion between the user, the producer and the waste disposal company.
Waste from residues / unused products	Dispose of in accordance with local regulations. Empty containers or liners may retain some product residues. This material and its container must be disposed of in a safe manner.
Contaminated packaging	Since emptied containers may retain product residue, follow label warnings even after container is emptied. Empty containers should be taken to an approved waste handling site for recycling or disposal.

14. Transport information

Transportation information on packaging may be different from that listed. Information is for reference purposes only. The shipper is legally required to provide, certify, and receive training on, the transportation data for any shipment. Transportation information on packaging may be different from that listed.

Transport in bulk according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code Not established.

TDG



TDG

UN number	UN1824
UN proper shipping name	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION
Transport hazard class(es)	
Class	8
Subsidiary hazard	-
Packing group	II
Environmental hazards	Not available.

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

15. Regulatory information

Canadian regulations This product has been classified in accordance with the hazard criteria of the HPR and the SDS contains all the information required by the HPR.

Canada DSL Inventory: Registration Status

Sodium hydroxide (Na(OH)) (CAS 1310-73-2) Listed

Controlled Drugs and Substances Act

Not regulated.

Export Control List (CEPA 1999, Schedule 3)

Not listed.

Greenhouse Gases

Not listed.

Precursor Control Regulations

Not regulated.

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

SARA 311/312 Hazardous chemical Yes

Classified hazard categories Acute toxicity (any route of exposure)
 Skin corrosion or irritation
 Serious eye damage or eye irritation
 Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

SARA 313 (TRI reporting)
 Not regulated.

Other federal regulations

Drug Enforcement Administration (DEA). List 2, Essential Chemicals (21 CFR 1310.02(b) and 1310.04(f)(2) and Chemical Code Number

Not listed.

Drug Enforcement Administration (DEA). List 1 & 2 Exempt Chemical Mixtures (21 CFR 1310.12(c))

Not regulated.

DEA Exempt Chemical Mixtures Code Number

Not regulated.

US state regulations

US. California Proposition 65
 Not listed.

International regulations

Stockholm Convention

Not applicable.

Rotterdam Convention

Not applicable.

Kyoto Protocol

Not applicable.

Montreal Protocol

Not applicable.

Basel Convention

Not applicable.

International Inventories

Country(s) or region	Inventory name	On inventory (yes/no)*
Australia	Australian Inventory of Industrial Chemicals (AICIS)	Yes
Canada	Domestic Substances List (DSL)	Yes
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	No
China	Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	Yes
Europe	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS)	Yes
Europe	European List of Notified Chemical Substances (ELINCS)	No
Japan	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ENCS)	Yes
Korea	Existing Chemicals List (ECL)	Yes
New Zealand	New Zealand Inventory	Yes
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Yes
Taiwan	Taiwan Chemical Substance Inventory (TCSI)	Yes
United States & Puerto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory	Yes

*A "Yes" indicates that all components of this product comply with the inventory requirements administered by the governing country(s)
 A "No" indicates that one or more components of the product are not listed or exempt from listing on the inventory administered by the governing country(s).

US federal regulations This product is a "Hazardous Chemical" as defined by the OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D)

Not regulated.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4)

Not listed.

SARA 304 Emergency release notification

Not regulated.

OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1053)

Not listed.

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

SARA 302 Extremely hazardous substance

Not listed.

16. Other information

Issue date 01-June-2025

Version No. 01

Disclaimer

While Dustronics Inc. believes the information contained herein to be accurate, Dustronics Inc. makes no representation or warranty, express or implied, regarding, and assumes no liability for, the accuracy or completeness of the information. The Buyer assumes all responsibility for handling, using and/or reselling the Product in accordance with applicable federal, state, and local law.

This SDS shall not in any way limit or preclude the operation and effect of any of the provisions of Brenntag's terms and conditions of sale.

Revision information

Identification: Recommended restrictions

Hazard identification: Response

Disposal considerations: Waste from residues / unused products

Soude Caustique 50%

Le produit peut être importé au Canada, ou de source domestique, et subséquemment fourni au Canada par Dustronics Inc.

PRODUIT FOURNI PAR / PRODUCT SUPPLIED BY

DUSTRONICS INC..
18-10 Bramhurst Ave.

Brampton, Ontario
L6T 5H1 Canada
Phone : 416-880-6772

Numéro SIMDUT : 00075164
Index : BCI4305F/25C
Date d'entrée en vigueur : 2025-06-01
Date de révision : 2025-06-01
Site web : www.dustronics.com

1. Identification

Identificateur du produit	Soude Caustique 50%
Synonymes et autres moyens d'identification	Soude Caustique 50% MEM (Catégorie Membrane) Soude Caustique 50% DIA (Catégorie Diaphragme)
Utilisations recommandées	Intermédiaire chimique. Traitement de l'eau. Traitement de l'eau potable (Qualités NSF).
Restrictions d'utilisation	Usages industriels, applications industrielles uniquement.
Fournisseur initial	<i>DUSTRONICS INC.. 18-10 Bramhurst Ave. Brampton, ON L6T 5H1 Phone : 416 880-6772</i>
DUSTRONICS INC. NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE (pour les urgences impliquant des rejets ou des déversements chimiques) 1 416-880-6772 EMERGENCY TELEPHONE NUMBER (For Emergencies Involving Chemical Spills or Releases)	

LIRE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS) POUR UNE ÉVALUATION COMPLÈTE DES DANGERS QUE REPRÉSENTE CE PRODUIT.

READ THE ENTIRE SAFETY DATA SHEET (SDS) FOR THE COMPLETE HAZARD EVALUATION OF THIS PRODUCT.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit	SOUDE CAUSTIQUE 50%
Autres moyens d'identification	Aucun(e) connu(e).
Usage recommandé	Intermédiaire chimique. Traitement de l'eau potable. Usages industriels ou applications industrielles uniquement.
Restrictions d'utilisation	Aucun spécifié. Usages industriels ou applications industrielles uniquement.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société	DUSTRONICS INC.
Adresse	18-10 Bramhurst Ave. Brampton, ON L6T 5H1 Canada
Téléphone	416-880-6772
Site Web	www.dustronics.com
Courriel	service@dustronics.com
Numéro de téléphone d'urgence	1-416-880-6772

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Toxicité aiguë, voie orale	Catégorie 3
	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
	Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Irritation des voies respiratoires de catégorie 3
	Dangers pour la santé non classifiés ailleurs	Catégorie 1
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 3
	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	Toxique en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Provoque de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Nocif pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Présente un danger pour la santé qui est non classé ailleurs.

Conseil de prudence**Prévention**

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention

Rincer la bouche. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Renseignements supplémentaires

Aucune.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

3. Composition/information sur les ingrédients**Mélanges**

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Hydroxyde de sodium (Na(OH))	HYDROXIDE DE SODIUM EN SOLUTION Hydroxyde de sodium (Na(OH)) SOUDE CAUSTIQUE HYDROXIDE DE SODIUM SOLIDE lessive de soude	1310-73-2	50 - 60

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins**Inhalation**

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Ingestion

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré la substance. Pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve antireflux ou d'un autre appareil médical respiratoire approprié.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Peut irriter les voies respiratoires.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures chimiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible).

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter une exposition prolongée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Garder sous clef. Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Les recommandations de cette section indiquent le type de matériel offrant une protection contre les surexpositions à ce produit. Les conditions d'emploi, la pertinence des vérifications techniques ou d'autres contrôles et les niveaux réels d'exposition permettront de choisir le matériel protecteur convenant à votre exploitation.

Limites d'exposition professionnelle**États-Unis. ACGIH, TLV (Valeurs de seuil d'exposition)**

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m ³

Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m ³

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.)

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m ³

Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m ³

Canada. VLEP du Nouveau-Brunswick: valeurs limites seuils (VLS) basées sur la publication des VLS et IEB de l'ACGIH de 1991 et 1997 (Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191)

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m ³

Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m ³

Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m ³

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi modifiées

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)	Plafond	2 mg/m ³

Consult provincial or territorial exposure values, as may apply.

Valeurs biologiques limites **Contrôles d'ingénierie appropriés**

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Il faut utiliser une bonne ventilation

générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Les recommandations suivantes ne sont que des recommandations d'utilisation de l'EPI. Ces recommandations ne peuvent couvrir tous les milieux de travail où le produit sera utilisé ni la façon dont le produit sera utilisé dans les nombreux processus et applications. Pour avoir le bon EPI et les bonnes mesures d'ingénierie, l'employeur/l'utilisateur a la responsabilité d'évaluer si l'utilisation qu'il fait du produit est conforme aux exigences de la juridiction locale et, s'il y a lieu, des hygiénistes industriels.

Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.
Protection de la peau	
Protection des mains	Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques
Autre	Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques Il est recommandé d'utiliser un tablier imperméable.
Protection respiratoire	Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques.
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.
Considérations d'hygiène générale	Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	COLORLESS TO SLIGHTLY COLORED
Odeur	INODORE
Point de fusion et point de congélation	14.44 °C (58 °F)
Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage de points d'ébullition	744 °C (1371.2 °F) estimation
Inflammabilité	Sans objet.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
pH	14
Viscosité cinématique	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) (valeur log)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Masse volumique et/ou densité relative	
Densité	12.76 lbs/gal 1.53 g/mL
Densité de vapeur	Non disponible.

Caractéristiques des particules Non disponible.

Autres informations

Propriétés explosives Non explosif.

Propriétés comburantes Non oxydant.

Pourcentage de matières volatiles 50 % estimation

Densité 1.53

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Acides forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Contact avec la peau	Provoque de graves brûlures de la peau.
Contact avec les yeux	Provoque de graves lésions des yeux.
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion. Provoque des brûlures du tube digestif.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Peut irriter les voies respiratoires.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë À des concentrations élevées, les vapeurs sont anesthésiques et peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et avoir des effets sur le système nerveux central. Toxique en cas d'ingestion.

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
---------	---------	----------------------

SOUDE CAUSTIQUE 50%

Aiguë

Cutané

ATEmix

2700 mg/kg bw

Orale

ATEmix

280 mg/kg bw

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
------------	---------	----------------------

Hydroxyde de sodium (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)

Aiguë

Cutané

DL50

Lapin

1350 mg/kg

Orale

DL50

Rat

140 - 340 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Hydroxyde de sodium (Na(OH)) (CAS 1310-73-2) Irritant

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Non classé.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

12. Données écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
------------	---------	----------------------

Hydroxyde de sodium (Na(OH)) (CAS 1310-73-2)

Aquatique

Aiguë

Crustacés	CE50	Daphnie (Ceriodaphnia dubia)	34.59 - 47.13 mg/l, 48 heures
-----------	------	------------------------------	-------------------------------

Poisson	CL50	Poisson-moustique occidental (Gambusia affinis)	125 mg/l, 96 heures
---------	------	---	---------------------

Persistence et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Emballages contaminés

Règlements locaux d'élimination

Code des déchets dangereux

Déchets des résidus / produits non-utilisés

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale /internationale.

Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Éliminer conformément à la réglementation locale.

Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit.

Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre.

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

Transportation information on packaging may be different from that listed. Information is for reference purposes only. The shipper is legally required to provide, certify, and receive training on, the transportation data for any shipment. Transportation information on packaging may be different from that listed.

Transport en vrac selon l'Annexe Non déterminé(e).

II de MARPOL 73/78 et le recueil

IBC

TMD



TMD

Numéro ONU	UN1824
Désignation officielle de transport de l'ONU	HYDROXIDE DE SODIUM EN SOLUTION

Classe de danger relative au transport

Classe	8
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	II
Dangers environnementaux	Non disponible.
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Canada DSL Inventory: Registration Status

Hydroxyde de sodium (Na(OH)) (CAS 1310-73-2) Inscrit

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

SARA 311/312 Produit chimique dangereux Oui

Catégories de danger classé	Toxicité aiguë (toute voie d'exposition) Corrosion cutanée ou irritation cutanée Lésions oculaires graves ou irritation des yeux Toxicité pour certains organes cibles (exposition simple ou répétée)
------------------------------------	--

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Drug Enforcement Administration (DEA). Liste 2, produits chimiques essentiels (21 CFR 1310.02(b) et 1310.04(f)(2)) et numéro de code du produit chimique

Non inscrit.

Drug Enforcement Administration (DEA). Listes 1 et 2 de mélanges de produits chimiques exempts (21 CFR 1310.12(c))

Non réglementé.

Numéro de code DEA pour mélanges de produits chimiques exempts

Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

Non inscrit.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taiwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Réglementations Fédérales des États-Unis Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, 29 CFR 1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Non inscrit.

SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet

Non réglementé.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1053)

Non inscrit.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

SARA 302 Substance très dangereuse

Non inscrit.

16. Autres informations

Date de publication 01-Juin-2025

Version n° 01

Avis de non-responsabilité Bien que Dustronics Inc. croit que les renseignements contenus dans le présent document soient exacts, Dustronics Inc n'offre aucune garantie, expresse ou implicite en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'exhaustivité de tels renseignements, et n'en assume responsabilité. L'acheteur assume toute responsabilité pour la manipulation, l'utilisation et la revente du produit conformément aux lois fédérales, provinciales et municipales. La présente fiche signalétique ne doit en aucun cas limiter ni exclure aucune des clauses des modalités de vente de Brenntag.

Informations relatives à la révision

Identification: Restrictions d'utilisation

Identification des dangers: Intervention

Données sur l'élimination: Déchets des résidus / produits non utilisés